

**Offre exclusive aux
nouveaux membres
de la FMOQ**

TAUX EN VIGUEUR
DU 1^{ER} JANVIER
AU 31 DÉCEMBRE 2026

Des partenaires rassurants

Le régime d'assurance OMNIMAX est offert par Sogemec Assurances et souscrit auprès de la compagnie beneva.

PARTOUT AU QUÉBEC

information@sogemec.com
1 800 361-5303

MONTRÉAL

2, Complexe Desjardins
Tour de l'est, 20^e étage
C.P. 217 Succ. Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1G9
Téléphone: **(514) 350-5070**
Télécopieur: (514) 350-5071

QUÉBEC

Place de la Cité – Tour de la Cité
2600, boulevard Laurier,
bureau 800, 8^e étage
Québec (Québec) G1V 4W2
Téléphone: **(418) 990-3946**
Télécopieur: (418) 647-3754



Admissibilité

Ce régime est offert aux membres en règles de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Tous les produits sous un même toit

En partenariat avec votre Fédération, nous avons créé une gamme de produits personnalisés pour vous protéger, au travail comme dans la vie.

Assurance de personnes

Vie
Invalidité
Médicaments, maladies et voyages
Dentaire
Maladies graves

Assurance de biens

Automobile
Habitation

Assurance entreprise

Frais généraux
Assurance entreprise
Cyberrisque

Gestion de patrimoine

Assurance vie permanente
Gestion privée

Pour tous les détails visitez notre site internet sogemec.com

Note importante

L'adhésion à l'option A, B ou C est sans questionnaire médical pour les nouveaux membres de la FMOQ qui **adhèrent dans les 120 jours suivants la fin de la résidence.**

Un questionnaire médical sera requis pour toute adhésion soumis après cette date.

Le choix de l'option est valide pour une période minimale de deux (2) ans et aucun changement d'option n'est possible à l'intérieur de ces deux (2) ans.

Les formulaires d'adhésion sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante: <https://sogemec.com/espace-client/omnipraticien-tout/>

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire d'adhésion via notre site de dépôt de fichier sécurisé au <https://sogemec.com/espace-client/medecin-depot-fichier>

Saviez-vous que votre Fédération est un actionnaire de Sogemec Assurances ?

« La décision de la Fédération de devenir actionnaire de Sogemec Assurances résulte de sa volonté de proposer des produits d'assurances concurrentiels, de qualité, mais tout particulièrement adaptés à la réalité des médecins de famille et de leurs proches. Nos membres bénéficieront de produits et services d'avant-garde, créés pour les médecins et par des médecins. »

– Dr Marc-André Amyot, Président de la FMOQ



**Offre exclusive aux
nouveaux membres
de la FMOQ**



PRIMES MENSUELLES

(Taxe de 9% en sus)

		ASSURANCE MÉDICAMENTS ET VOYAGE OPTION A	ASSURANCE MÉDICAMENTS, MALADIE ET VOYAGE OPTION B	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ OPTION C
INDIVIDUELLE	Moins de 30 ans	54,20 \$	138,88 \$	31,59\$
	30 à 34 ans	60,67 \$	204,21 \$	39,48 \$
	35 à 39 ans	163,42 \$	255,41 \$	39,48 \$
	40 à 49 ans	230,23 \$	304,36 \$	69,08 \$
	50 à 59 ans	308,59 \$	444,89 \$	120,89 \$
	60 à 64 ans	416,78 \$	593,39 \$	120,89 \$
COUPLE	Moins de 30 ans	108,39 \$	277,76 \$	63,15 \$
	30 à 34 ans	121,34 \$	408,41 \$	78,95 \$
	35 à 39 ans	326,83 \$	510,83 \$	78,95 \$
	40 à 49 ans	460,47 \$	608,71 \$	138,14 \$
	50 à 59 ans	617,17 \$	889,76 \$	241,79 \$
	60 à 64 ans	833,55 \$	1 186,78 \$	241,79 \$
MONOPARENTALE	Moins de 30 ans	84,72 \$	234,66 \$	55,26 \$
	30 à 34 ans	97,66 \$	318,94 \$	69,08 \$
	35 à 39 ans	232,33 \$	386,85 \$	69,08 \$
	40 à 49 ans	336,34 \$	519,03 \$	120,89 \$
	50 à 59 ans	404,22 \$	632,04 \$	211,55 \$
	60 à 64 ans	484,86 \$	681,02 \$	211,55 \$
FAMILIALE	Moins de 30 ans	161,69 \$	376,57 \$	86,84 \$
	30 à 34 ans	186,62 \$	496,41 \$	108,54 \$
	35 à 39 ans	368,64 \$	619,64 \$	108,54 \$
	40 à 49 ans	517,59 \$	865,05 \$	189,96 \$
	50 à 59 ans	691,09 \$	1 062,96 \$	332,42 \$
	60 à 64 ans	878,13 \$	1 230,10 \$	332,42 \$

Taux valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026

	ASSURANCE MÉDICAMENTS OPTION A	ASSURANCE MÉDICAMENTS ET MALADIE OPTION B	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ OPTION C
FRANCHISE (par année civile)	300 \$/adulte	600 \$/adulte	150 \$/ individuel et monoparental 300 \$/ couple et familial
COASSURANCE (par année civile)	80% selon le maximum établi par la RAMQ	75% selon le maximum établi par la RAMQ	68% selon le maximum établi par la RAMQ
MÉDICAMENTS (substitution aux génériques obligatoire)	Frais de médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance seulement	Frais de médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance seulement	Remboursement se limitant aux médicaments inscrits à la liste des médicaments de la RAMQ
ASSURANCE ET ANNULATION VOYAGE	182 jours – 5 millions 10 000 \$/personne aucune franchise – remboursement à 100 %	182 jours – 5 millions 10 000 \$/personne aucune franchise – remboursement à 100 %	Non disponible

HOSPITALISATION

POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT

Chambre d'hôpital
au Canada

Non disponible

100%

Chambre privée

Non disponible

ÉTABLISSEMENTS POUR SOINS SPÉCIALISÉS

POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT

Centre de réadaptation*

Non disponible

80%

Chambre semi-privée –
Maximum de 180 jours par année civile

Non disponible

Maison de convalescence*

Chambre semi-privée

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT

Audiologiste

Ergothérapeute

Orthophoniste

Ostéopathe,
Podiatre

Physiothérapeute
et thérapeute en
réadaptation physique

Psychanalyste,
Psychiatre
Psychologue,
Psychothérapeute
Travailleur social

Non disponible

80%

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Maximum d'un traitement par jour.
Maximums de 35\$ de frais admissibles
par visite et de 700\$ par année civile,
pour chacun de ces professionnels

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 1 200\$ par année civile
pour chacun de ces professionnels

Non disponible

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS
OPTION A**

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS ET MALADIE
OPTION B**

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS -
LISTE RAMQ
OPTION C**

AUTRES FRAIS MÉDICAUX

**POURCENTAGE DE
REMBOURSEMENT**

Accessoires pour
pompe à insuline*

Ambulance et
transport ambulancier
par avion ou par train

Analyses de laboratoire*

Appareil auditif*

Appareil d'assistance
respiratoire*

Appareils orthopédiques*

Appareils thérapeutiques*,
Prothèses mammaires*

Articles pour stomie*

Bas de contention*

Chaussures orthopédiques*

Chaussures profondes*

Chirurgie esthétique à
la suite d'un accident*

Cure de désintoxication*

Échographies* (hors de l'hôpital)

Électrocardiogrammes*

Fauteuil roulant et marchette*

Glucomètre*

Infirmier*

Injections sclérosantes*, pour
les personnes assurées de
moins de 65 ans seulement

Lentilles intraoculaires*

Lunettes et lentilles
cornéennes à la suite d'une
chirurgie de la cataracte*

Lit d'hôpital*

Neurostimulateur
transcutané*

80 %

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 600 \$ de frais admissibles
par période de 48 mois consécutifs

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Maximum global de 50 000 \$ par année civile
pour l'ensemble de ces articles

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 3 paires par année civile

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 5 000 \$ par accident

Maximum de 80 \$ de frais admissibles par jour
et maximum de 2 500 \$ à vie

Maximum de 300 \$ par année civile

Frais usuels et coutumiers

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 300 \$ de frais admissibles
par période de 60 mois consécutifs

Maximum de 10 000 \$ par année civile

Maximum de 20 \$ de frais admissibles par visite

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 820 \$ à vie

Frais usuels et coutumiers

Maximum de 1 000 \$ de frais admissibles
par période de 60 mois consécutifs

Non disponible

Non disponible

*Ordonnance médicale requise

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS
OPTION A**

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS ET MALADIE
OPTION B**

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS -
LISTE RAMQ
OPTION C**

AUTRES FRAIS MÉDICAUX (SUITE)

Orthèses plantaires*	Non disponible	Frais usuels et coutumiers	Non disponible
Pompe à insuline*		Maximum de 10 000 \$ par période de 60 mois consécutifs	
Prothèse capillaire*		Maximum de 300 \$ à vie	
Prothèses externes et membres artificiels*		Maximum de 5 000 \$ par membre perdu	
Radiographies*		Frais usuels et coutumiers	
Résonances magnétiques*		Maximum d'une fois par année civile	
Soutiens-gorges postopératoires*		Maximum de 2 par année civile	
Stérilets*		Frais usuels et coutumiers	
Tomodensitométries*		Maximum d'une fois par année civile	
Traitements dentaires en cas d'accident aux dents naturelles*		Frais usuels et coutumiers	

*Ordonnance médicale requise

**ASSURANCE
SOINS DENTAIRES**

Disponible sujet à l'adhésion à l'option B – assurance médicaments, maladie et voyage. Vous devrez conserver vos protections pour un minimum de 3 ans avant de pouvoir annuler la garantie soins dentaires. La prime n'est pas garantie.

Franchise (1^{er} janvier au 31 décembre) **Aucune**

REMBOURSEMENT

Soins préventifs **80 %**

Restauration de base **75 %**

Restauration majeure **50 %**

**REMBOURSEMENT MAXIMAL
(SOINS PRÉVENTIFS – DE BASE – MAJEURS)** 2 000 \$/assuré/année civile

SOINS DENTAIRES

TRANCHE D'ÂGE	INDIVIDUEL	COUPLE	MONOPARENTAL	FAMILIAL
Moins de 65 ans	75,15 \$	170,00 \$	130,98 \$	203,42 \$

Taxe de 9 % en sus
Taux valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026

Communiquez avec notre service
à la clientèle sans tarder !

1 800 361-5303 sogemec.com